Coopératives françaises : un paysage multiple /// page 25

ÉDITION 2018

PANORAMA

// 4 // Qu'est-ce qu'une coopérative ?

// 6 // La contribution des coopératives françaises à l'activité économique

// 20 // Territoires : Le hors-sol ? connais pas !

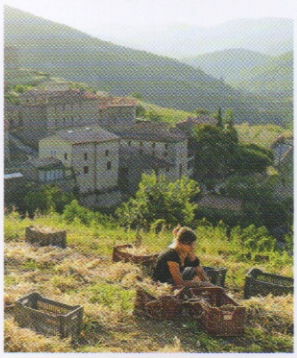

DOSSIER

la planète Coop' en mouvement

Coop FR
les entreprises coopératives

Le hors sol ? Connais pas !

L'économie coopérative est ancrée dans les territoires. Que ce soit en ville ou en milieu rural, elle répond à des objectifs aussi divers que le logement, l'alimentation ou le service à la personne... Des activités non délocalisables... et dont les besoins sont grandissants.

PROXIMITÉ

Là où l'isolement et la faible densité ont tendance à distendre les liens, l'existence de lieux de rencontres et d'échanges est primordial. Au fin fond de la Lozère par exemple. Nous sommes à Pied-de-Borne, 200 habitants, 7 habitants au km²... C'est là qu'est née en 2012 Ma Coop La Vie au Vert. L'épicerie du village venait de fermer et des habitants ne pouvaient se résoudre à devoir aller faire leurs courses à 10 ou 20 kilomètres et regarder leur village mourir. Ils créent une association et réinventent en quelque sorte le "point Coop" qui existait autrefois.

Aujourd'hui, sous statut de coopérative de consommateurs, la petite supérette réunit 40 sociétaires, 150 foyers adhérents, fait travailler 4 salariés, est ouverte 7 jours sur 7 et offre plus de 1 500 références de produits dont la moitié en bio, local et de saison ! Son président, Cyrille Souche explique : « *Nous travaillons en direct avec les producteurs et depuis notre ouverture des maraîchers se sont installés dans le village.* » Même s'il regrette encore qu'ils ne soient pas assez nombreux dans la vallée à jouer le jeu du "garde-manger local"», il est persuadé que maintenir un commerce de proximité est essentiel pour le territoire : « *Faire ses courses à la coopérative, c'est encourager l'économie locale, la création d'emplois de proximité et soutenir les producteurs du pays.* »

Ma Coop La Vie au Vert © Florence Moncenis

LOGEMENT, UNE AFFAIRE DE VOISINAGE

Cette recherche de proximité est tout aussi vitale au cœur des métropoles. Ce n'est pas un opérateur de logement francilien comme Coopimmo qui dira le contraire. Engagée depuis de nombreuses années dans l'accession sociale à la propriété, la coopérative, créée en 1954, s'investit depuis trois ans dans plusieurs démarches d'habitat participatif. 25 logements à Vitry-sur-Seine, 2 terrains à Paris et bientôt d'autres à Montreuil, Bagnolet, La Verrière... Coopimmo est derrière la première coopérative d'habitants, un statut tout neuf qui date de la loi ALUR de 2014, avec Utop, un habitat participatif dans le XXe arrondissement. Besoin de connaître ses voisins, de partager plus qu'une cage d'escalier, de recréer de la convivialité et de la solidarité,

MIEUX LES CONNAÎTRE :

www.cdurable.info/-Ma-Coop-La-Vie-au-Vert

www.coopimmo.com

www.cooperativechamarel.wordpress.com

www.artisansadomicile.net

© L'oignon doux des Cévennes

les habitats participatifs inventent une nouvelle façon d'habiter, plus coopérative. Pour Christian Chevé, président de Coopimmo, ces demandes ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd : « *On est en train de réactiver un mouvement citoyen porté par les valeurs coopératives.* » Une sorte de régénérescence qui permet de « construire du vivre ensemble » et d'innover avec la création d'un organisme foncier solidaire (OFS : autre innovation de la loi ALUR) initié par Coopimmo et les coopératives HLM d'Île-de-France. Et, logiquement, cet OFS s'est constitué lui-même en coopérative.

VIVRE ET VIEILLIR ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est aussi une affaire de génération. Comment vieillir sans tomber dans l'isolement et l'indifférence ? Quelle alternative à la maison de retraite ? Comment vivre mieux et autrement ? À Vaulx-en-Velin, c'est autour d'un noyau d'enseignants, un parent d'élève et des infirmières que s'est constituée la coopérative d'habitants Chamarel. Lancé en 2009 le projet s'est concrétisé en 2017 avec les premiers emménagements. Le bâtiment écologique, isolé avec de la paille, accueille 18 personnes, âgées de 55 à 73 ans, dans 16 appartements. « *Il s'agit d'avoir des tranches d'âge différentes et de pouvoir ainsi accueillir de nouveaux coopérateurs dans l'avenir* » *résume Jean Sintes, un des membres de l'équipe.* « *Le lieu est conçu et aménagé pour qu'il soit ouvert, disponible à d'autres groupes et qu'il nous permette de poursuivre notre participation à la vie locale (associative, culturelle, etc.)* ». Une façon d'être un citoyen actif et inséré dans sa ville jusqu'au bout de la vie. La Carsat, la MGEN, AG2R La Mondiale, la ville, la métropole et la Région l'ont bien compris qui ont soutenu l'opération menée avec un bailleur social.

SILVER COOPÉRATION

Du fait de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée des enfants du baby boom à la retraite, l'enjeu du vieillissement est devenu majeur et les entreprises de services à la personne sont appelées à se développer. Là encore, il existe une solution coopérative avec les sociétés coopératives artisanales de services à la personne. La coopérative qui bénéficie des agréments légaux indispensables pour exercer cette activité fait appel à ses entreprises sociétaires pour assurer les services demandés. Ces coopératives ont vocation à développer une offre multi-services en associant les artisans de différents métiers et proposer ainsi une offre plus globale à leurs clients. Beaucoup d'entre-elles se sont regroupées sous une marque collective « Artisans à domicile ». Depuis 2015, ces coopératives se sont regroupées au sein de la Fédération des coopératives artisanales de services à la personne (FCASAP). Un bon exemple d'intercoopération ! o

« Faire ses courses à la coopérative, c'est encourager l'économie locale, la création d 'emplois de proximité et soutenir des producteurs du pays. »

Cyrille Souche, président de Ma Coop La Vie au Vert

@P. Paviot/BPCE

La finance locale

Pour les banques coopératives, l'enracinement dans les territoires est très important et chaque établissement coopératif peut l'illustrer par ses activités. En effet, les banques coopératives assurent globalement le financement de près de 75% des économies locales.

Au Crédit Mutuel, cet ancrage territorial s'exprime au sein de chaque caisse locale urbaine ou rurale où se prennent la plupart des décisions permettant d'apporter des réponses rapides et personnalisées aux besoins des sociétaires (près de 90% des décisions de crédit) et où se réunissent les 24 000 administrateurs élus. Elles s'impliquent directement notamment pour soutenir la création d'emplois et la création d'entreprises. Elles mènent également des actions de solidarité et de partenariat avec les associations. Les Caisses d'Epargne ont ainsi développé les parcours confiance pour accompagner les clients vulnérables, faciliter la recherche d'emploi ou la création de petites entreprises. Ces objectifs sont aussi partagés par les Points Passerelle du Crédit Agricole et les associations et fondations Créavenir créées par le Crédit Mutuel, et dans tous les partenariats développés avec l'Adie, les plateformes locales d'insertion, Initiative France et les fonds territoriaux France Active.

Avec son livret d'épargne « Coopération pour ma région », lancé par le Crédit Coopératif en 2016, c'est l'épargnant qui décide de la région dans laquelle il souhaite voir investir son argent et qui reçoit chaque année un bilan de l'utilisation de son épargne.